

HELIX 1.28-29

FOYER DU BOIS SAINT-JEAN

Centre universitaire
de réflexion, d'échange et de prière

COMPTE RENDU DES

4 conférences-débats

ORGANISEES A L'UNIVERSITE DE LIEGE A
L'OCCASION DE LA VISITE DU PAPE

☐ **Claude Bruaire**
Sorbonne *Manipulations génétiques, admissibles?*
débat présidé par André Motte, U.Lg.

☐ **Jacques Drèze**
U.C.L. *Aux prises avec l'économique,
être chrétien, qu'importe?*
débat présidé par Léon Dablin, U.Lg.

☐ **Albert Prignon**
Conseiller des évêques
La paix et le désarmement... comment?
débat présidé par Pierre Harmel, Ministre d'Etat, U.Lg.

☐ **Jean Ladrière**
U.C.L. *Science et foi, contradictoires?*
débat présidé par N.-M. Dehousse, Vice-Recteur, U.Lg.

22, avenue du Bois Saint-Jean - Sart Tilman

B - 4200 Ougrée-Liège

Téléphone 041 - 36 41 36

NOVEMBRE - DECEMBRE 1984

AUX PRISES AVEC L'ECONOMIQUE, ETRE CHRETIEN QU'IMPORTE ?

CONFERENCE-DEBAT DU 27 NOVEMBRE 1984.

Léon DABIN,

*Professeur ordinaire à la Faculté de Droit de l'U.Lg. et
Président de séance.*

Parler d'économie aujourd'hui, c'est évoquer la crise, au premier chef, celle que nous connaissons dans notre pays : une crise interminable, une crise inexplicable, une crise qui sème le doute sur la pertinence du discours économique scientifique comme aussi sur l'efficacité des politiques économiques quand elles existent réellement..., une crise qui entraîne des "chacun pour soi" jusqu'au refus de voir, d'entendre, de parler, de prendre part...; une crise qui engendre la peur due à un sentiment d'impuissance et de sécurité.

"Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés". S'il est vrai que tout le monde subit d'une manière ou d'une autre les effets de la crise, celle-ci accentue les différences, creuse davantage les inégalités. Les réponses ne manquent pas. Les plus courantes s'emploient à désigner le bouc-émissaire. Pour les uns, ce sera les travailleurs, spécialement les travailleurs étrangers, les chômeurs, les syndicalistes; pour les autres, il s'agira des patrons, spécialement les sociétés multinationales, les banques. Selon que vous serez à droite ou à gauche... avec une cible commune, le politicien. Haro sur le baudet ! D'autres inspirés par des considérations fort différentes recommanderont ce qu'on appelle la réforme des structures. Et ce n'est pas le lieu de médire des recherches qui s'assignent pour objectif d'améliorer l'organisation politico-économique en place. Les grandes crises sont parfois de grandes accoucheuses.

Mais comment ne pas relever, au début d'une soirée comme celle-ci le risque énorme que nous prenons si les analyses et les remèdes proposés sont toujours fonction des seuls objectifs de croissance ou de performance d'ordre quantitatif. Et ceci est particulièrement vrai de la réalité du travail. Il nous faudra un supplément d'âme, une volonté inhabituelle de dépassement et de détachement car jamais nous ne parviendrons à franchir le seuil institutionnel sur lequel viennent buter les efforts de maints réformateurs, si nous n'avons pris, tous, conscience du véritable enjeu des problèmes à résoudre. L'homo oeconomicus n'est qu'un personnage de laboratoire. La rationalité des choix économiques appelle de plus en plus la prise en compte des valeurs humaines

Mesdames, Messieurs, c'est dans la perspective de la prochaine visite de Jean-Paul II en Belgique que la conférence-débat de ce soir est organisée. Nous souhaitons en effet examiner dans quelle mesure nos idées et nos comportements en matière économique sont encore inspirés par la foi chrétienne, une foi personnelle engagée. Le dialogue large et ouvert que nous aurons ce soir - du moins je l'espère - doit favoriser le discernement, contribuer à affiner les consciences et préparer ainsi les réformes de structures qui s'imposeraient. C'est également ce que souhaitaient les évêques de Belgique dans leur déclaration de juin 1981 sur les "chrétiens et la crise", déclaration précédant de quelques mois la lettre intitulée *laborem Exercens* que Jean-Paul II adressait à tous les hommes de bonne volonté, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum*.

Pour amorcer un tel dialogue, nous avons fait appel à plusieurs personnalités de renom qui font partie de la communauté universitaire liégeoise ou qui en sont très proches... sans chercher à offrir l'éventail complet de l'échiquier politique belge :

Georges VANDERSMISSEN, Directeur de la Fondation André Renard, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Liège, représentant des milieux sociaux;

Jean VAN DER REST, Directeur à la Fabrique Nationale à Herstal, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Liège, président de l'Association des dirigeants et cadres chrétiens (ADIC), représentant des milieux économiques;

Etienne HELIN, Professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, titulaire de la chaire d'histoire économique et social des temps modernes;

Guy DISTER, Professeur ordinaire à la Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales, titulaire de la chaire "gestion de l'entreprise" et président de l'Ecole d'Administration des Affaires;

Guy QUADEN, Professeur ordinaire à la Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales, titulaire de la chaire de "politique économique et systèmes économiques", directeur du Centre de Recherches sur l'économie collective (CIRIEC). J'ajouterai que Guy QUADEN est actuellement président du Conseil Central de l'Economie et que Georges VANDERSMISSEN est président du Conseil économique et social de la Région Wallonne.

Pour introduire le débat, nous avons fait appel à un éminent spécialiste de la science économique, le Professeur Jacques DREZE de l'Université catholique de Louvain. Je ne vais pas énumérer devant vous ses titres, qualités et publications qui sont réellement exceptionnels. Qu'il me suffise de rappeler que Jacques DREZE est docteur *honoris causa* de notre Université.

* * *

Jacques DREZE,*
Professeur à la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de l'U.C.L.

Face au nombre impressionnant de chômeurs dans le Marché Commun, on est frappé par un contraste angoissant, l'augmentation croissante des marginalisés rejetés par notre organisme économique alors que d'autres vivent dans une situation très confortable. Ne peut-on pas craindre que soit de plus en plus tangible l'existence d'une société duale qui tolère la présence permanente d'une classe exclue du partage des fruits du progrès. La crise exacerbe cette tendance qui, d'ailleurs, à l'échelle mondiale est bien plus profonde encore.

La crise a mis fin à l'illusion de la maîtrise de l'économie même dans les limites étroites des pays industriels occidentaux.

Alors survient l'interpellation : "être chrétien, est-ce que cela importe ?".

Une seule réponse : être chrétien, c'est vivre comme Jésus. Or le fil conducteur de la vie de Jésus, c'est son attention constante et active envers tous ceux et celles que frappaient la misère, la maladie, la discrimination, le rejet, l'oppression, l'abandon, la solitude, l'incompréhension, envers ceux que Jésus "appelle généralement les pauvres et les petits. Les pharisiens les appe-

*Synthèse des idées principales présentées par le conférencier.

laient les pécheurs ou la racaille ignorante de la loi. Aujourd'hui, certains parleraient à leur sujet de la classe inférieure, d'autres parleraient d'opprimés" (Albert NOLAN, Jésus avant le Christianisme, Editions Guvuels, 1979, p. 37). Il existe des analogies entre la société palestinienne d'alors et notre société d'aujourd'hui. Ceux vers qui Jésus se tournerait maintenant sont les économiquement dépourvus du quart monde, les assistés de nos C.P.A.S. et les travailleurs sans qualification voués au chômage.

Analogie aussi entre la loi de l'époque et notre législation. Les rites et coutumes d'alors, étaient si compliqués que les gens sans culture étaient incapables de les comprendre : c'étaient des pécheurs dont on reprochait à Jésus la fréquentation. Que de culture ne faut-il pas aujourd'hui pour satisfaire aux différentes lois et à la législation sociale notamment ? On peut ajouter la liste plus longue encore des pauvretés morales. Enfin du temps de Jésus, être femme était un handicap, voire une malédiction. Jésus choquait son entourage en accordant aux femmes la même dignité qu'aux hommes.

Quelle est donc aujourd'hui l'attente économique des moins favorisés?

Cette question a de multiples facettes. Une chose paraît certaine : pour la plupart des victimes de la crise, le fait d'avoir un emploi reste une aspiration profonde. Etre attentif à la situation des moins favorisés, cela inclut donc la volonté de recréer pour eux une possibilité de travailler. Il ne faut pas se contenter d'assurer un revenu minimum garanti. Car la grande majorité des hommes et des femmes de notre temps voient dans le travail, en premier lieu, la façon la plus conforme à la dignité humaine d'assurer sa subsistance et par là un minimum de liberté, sans la devoir à autrui. Ils y voient en second lieu l'occasion de s'intégrer dans une communauté humaine et en outre pour certains, davantage privilégiés, le moyen de se réaliser, voire de participer à une oeuvre collective socialement utile. Renoncer à un **objectif de plein emploi**, ce serait refuser aux moins favorisés l'attention qu'ils méritent et donc de ne pas être chrétien.

Mais alors une conclusion, lourde de sens, s'impose. Ceux qui sont aujourd'hui exclus du marché du travail le sont, en grande partie, en raison de leur état de faiblesse. Pour ceux-là, il n'y aura de solution que si nous parvenons à une élimination, non pas partielle, même si elle conduisait déjà à des résultats substantiels, mais à une élimination complète du chômage, car c'est la seule qui ne laisserait pas subsister d'exclus lesquels se recruteraient nécessairement parmi les plus petits et les plus faibles.

Cette solution complète n'est pas facile à trouver. C'est pour cela qu'il importe beaucoup aujourd'hui que le plus grand nombre d'acteurs économiques soient davantage chrétiens dans le sens décrit ci-dessus. Pour trouver cette solution, il importe de concentrer un maximum de volontés sur le problème très spécifique du sous-emploi. L'objectif est très difficile et la voie du réalisme volontariste très étroite. Il subsiste pour beaucoup d'entre nous des **latitudes** dont l'exercice conscient et orienté importe beaucoup pour le problème évoqué. Elles concernent surtout les **objectifs** que chacun s'assigne et la **détermination** avec laquelle il les poursuit.

Cette assertion n'entend pas poser une exhortation morale mais une assertion positive : la mesure dans laquelle ces latitudes sont utilisées dans l'esprit d'attention aux petits et aux faibles fait la différence. Autrement dit, le **déterminisme dans la vie économique n'est pas complet** : les jugements de valeur et les volontés humaines gardent de l'importance.

- C'est évident en ce qui concerne les responsables de la **politique économique** pour laquelle il n'est pas indifférent qu'ils donnent la priorité à la lutte contre le chômage ou l'inflation et qu'ils se préoccupent des groupes les plus menacés.
- C'est vrai pour les responsables d'**entreprises** : il y a une différence entre une gestion routinière et une gestion dynamique et volontariste qui requiert tant d'efforts pour de nouvelles formes d'organisation du travail et davantage encore pour l'attention compréhensive aux plus faibles.
- C'est vrai pour les responsables **syndicaux** qui savent que le climat social de l'entreprise est important et que la concertation n'est pas condamnée d'avance.
- C'est vrai pour la **grande masse** aussi. Songeons-nous assez aux conséquences collectives de nos comportements individuels, aux résultats globaux des efforts de productivité anonymes dans une administration ou une entreprise ou à l'impact sur le budget de l'Etat de la plus ou moins grande honnêteté fiscale de chacun.
- C'est vrai pour les **économistes de profession**. Il n'y a pas de modèles économétriques chrétiens. Mais le choix de nos thèmes de recherche reflète le degré de notre attention aux plus faibles. La science que nous pratiquons n'est pas neutre. Notre discipline est colorée par notre ouverture dans la formulation des problèmes et par la mise en lumière des opinions éthiques ou des implications distributives de politique économique.

En résumé, il est essentiel que beaucoup plus d'acteurs de la vie économique soient davantage chrétiens, c'est-à-dire, soucieux de la situation des petits et des faibles, pour qu'ils choisissent les objectifs et exercent leur volonté dans cette direction bien précise de recréer de l'emploi pour ceux qui sont les plus faibles sur le marché du travail.

Mais pour introduire le débat, il est peut-être utile d'aborder deux autres problèmes: la position de l'**Eglise catholique romaine** et le rôle des structures économiques.

La réponse qui vient d'être donnée ne met pas en cause directement l'Eglise catholique à laquelle il n'est point besoin d'appartenir pour être chrétien au sens donné ci-dessus. Se définir un comportement chrétien dans l'ordre économique n'exige aucune référence explicite à l'Eglise catholique. D'autre part, le lien entre la question posée et l'Eglise catholique ne peut s'évoquer sans référence aux prises de position de la hiérarchie catholique en matière économique. Il ne sera fait allusion ici qu'aux déclarations relatives à la crise, diffusées par les évêques de Belgique en 1981, les évêques de France ensuite et de ceux du Canada en 1983.

Dans ces textes qui présentent de larges similitudes, il est chaque fois question de la réalité de la crise, de la motivation des évêques à s'exprimer, des principes dont ils s'inspirent, ensuite d'appels à d'autres politiques et à d'autres comportements économiques et moraux. Au plan des principes, la citation la mieux en relation avec l'objet de nos débats est celle des évêques du Canada. Le premier principe fondamental auquel ils se réfèrent est "une option préférentielle pour le pauvre, l'affligé et l'opprimé". Ce principe est justifié par référence au ministère de Jésus. Le deuxième concerne "la valeur spéciale et la dignité du travail humain". Il est justifié par référence à l'encyclique **Laborem Exercens** (septembre 1981).

Le texte de *Laborem Exercens* peut se résumer, du point de vue de la politique économique, en un programme en trois points précis :

- le plein emploi
- le travail valorisant pour celui qui l'exerce (notamment par l'autogestion et la participation)
- une juste rémunération c'est-à-dire une rémunération suffisante pour fonder et faire vivre une famille.

La conception du travail humain de Jean-Paul II éclate dès la première phrase de l'encyclique : "C'est par le travail que l'homme doit se procurer le pain quotidien et contribuer au progrès continu des sciences et des techniques et surtout à l'élévation constante, culturelle et morale de la société dans laquelle il vit en commun avec ses frères". Cette présentation est très idéaliste et ne correspond pas à l'expérience quotidienne de la plupart des gens au travail. Mais elle offre une grande pertinence si on la considère comme une position doctrinale qui définit abstraitement une conception de l'homme, du monde, de la société comme un modèle à appliquer.

Elle conduit immédiatement Jean-Paul II à énoncer le droit au travail comme un droit fondamental de l'homme. Si nous acceptons ce droit, cela nous engage à reconstituer un plein emploi effectif qui suppose la mobilisation de bien des volontés. Ce droit fondamental découle de la présentation du travail comme "un bien pour l'homme" par lequel "il se réalise lui-même comme homme", par lequel "il est fondé à voir dans le travail un prolongement de l'oeuvre du Créateur, un service de ses frères, un apport personnel à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire. La réalisation de ce droit "consiste à trouver un emploi adapté à tous les sujets" et dont en particulier les moins aptes, y compris les handicapés, ne sauraient être exclus.

Il reste à aborder la question : être chrétien cela implique-t-il quelque chose pour les structures économiques et pour la politique économique ?

Il n'y a pas de modèles économétriques chrétiens. Les options éthiques que l'on prend ont des implications sur les objectifs économiques que l'on se donne et sur la détermination avec laquelle on les poursuit, mais il n'y a pas de telles implications au plan des moyens. Le choix des structures économiques est laissé entièrement libre par l'attitude chrétienne. Il y a un principe en matière de structures économiques qui découle de ce qui a été dit : il nous reste à trouver le moyen de donner dans l'ordre économique à l'homme au travail la place qui lui revient, une place qui l'implique dans la décision, qui le rende maître de lui-même et qui lui garantisse le respect de ses droits.

C'est un défi pour notre science économique et nos imaginations que de construire de telles structures. Nous avons au moins un programme clair qui est de viser à un plein emploi qualitatif qui aille de pair avec une organisation valorisante du travail. Il n'y a pas de solution facile. Tout ce que l'on fera par le biais des structures devra toujours être complété à l'intérieur de ces structures pour que dans le courant de la vie quotidienne les objectifs soient réalisés. De même, à l'intérieur de structures fort imparfaites, il doit être possible de travailler et de progresser. C'est le problème que nous rencontrons aujourd'hui : dans nos structures économiques, existe-t-il des politiques qui puissent nous rapprocher de notre programme idéal ?

Il y a eu depuis dix ans de grands progrès dans la compréhension que nous offre la science économique des problèmes de l'emploi et du chômage. En s'exprimant en termes très simples, on peut dire que pour que quelqu'un travaille, trois conditions simultanées sont requises :

- un travailleur, qui ait la qualification voulue,
- l'existence d'un poste de travail,
- un produit et des débouchés.

On ne peut donc se contenter de retenir seulement une seule explication au chômage et de proposer une seule démarche pour le combattre. On doit gagner la bataille de l'emploi sur les différents fronts en même temps.

a) Nous avons à sauver par des programmes spéciaux les travailleurs de demain qui, aujourd'hui chômeurs, risquent de perdre leur qualification. La Belgique s'est distinguée dans ce domaine. Il y a lieu de poursuivre l'effort et de souhaiter qu'il se fasse aussi dans d'autres pays.

b) Pour augmenter le nombre de postes de travail, il faut davantage d'investissements porteurs d'emploi. Il s'agit là d'un sujet mal maîtrisé où il y a beaucoup à faire au plan de la recherche économique. On voudrait en particulier que ces investissements soient porteurs d'emploi pour les plus faibles. C'est là que le regard chrétien pourrait peut-être définir une piste qui a été insuffisamment explorée. Il faut que ces investissements ne consistent pas uniquement à remplacer l'homme par la machine. Il faut donc nécessairement que le coût du travail humain apparaisse moins lourd que celui des machines. Mais nous savons aussi que, parlant des moins qualifiés, il serait absolument impensable de proposer de réduire les coûts de leur travail en réduisant leurs revenus. Ce qui suggère que c'est par une autre manière de calculer leurs charges sociales que le coût des travailleurs les moins qualifiés pourrait être réduit.

Le débat reste ouvert de savoir si les charges sociales doivent être ajoutées au salaire payé ou au contraire doivent être dissociées de l'emploi lui-même. A mon avis, il faut regarder la question des bas salaires avec d'autres yeux que l'ensemble du problème et établir une distinction. Il faudrait probablement accepter que pour les plus faibles, ce soit à titre de citoyens qu'ils soient protégés par la sécurité sociale et que dès que l'on monte dans l'échelle des qualifications et des rémunérations, tous les avantages additionnels attachés au niveau des revenus, soient liés au fait de travailler. Il y a un créneau à explorer en scindant le financement de la sécurité sociale en une partie qui concerne tout le monde en tant que citoyen et une partie qui concerne le salaire indirect de ceux qui sont les plus forts sur le marché du travail.

c) Enfin la troisième condition pour qu'une personne travaille est l'existence d'une demande et de débouchés. Nous sommes menacés sur ce plan aussi. Il faut donc s'employer, malgré les difficultés, à soutenir la demande. La Belgique a fait preuve d'audace en matière de politique budgétaire. Il faut poursuivre l'effort et espérer que d'autres pays nous rejoignent dans cette voie audacieuse.

En conclusion, par rapport à cet enjeu important et difficile, tous ceux qui participent à la vie économique doivent se sentir très mobilisés par cet objectif précis et difficile de résoudre le problème de l'emploi en faveur des plus faibles. Et puisque l'effort sera long, il n'y a donc pas une minute à perdre.

Le président de séance interpelle ensuite les membres du panel pour répondre à différentes questions qui se situent dans le prolongement de l'exposé introductif du Professeur DREZE.

La gestion d'une entreprise est-elle entièrement soumise à des contraintes ou dispose-t-elle encore de zones de liberté ? (Jean VAN DER REST)

Pour répondre à cette question, il faut faire preuve de discernement. Ce serait un simplisme de dire qu'il n'y a aucune latitude pour le chef d'entreprise. Ce serait un autre simplisme de rejeter toute la responsabilité sur l'Etat et de lui imputer, à lui exclusivement, le rôle de créer les conditions économiques favorables. Ce serait encore un simplisme de prétendre que tout est possible, qu'il suffit de le vouloir.

Le premier devoir d'un responsable d'entreprise est de sauvegarder la santé de son entreprise. Cet objectif est le tout premier, au nom même de la recherche du plus haut niveau possible d'emploi.

La position du chef d'entreprise devient dès lors très délicate lorsqu'il estime que, pour garder la santé de son entreprise, il doit procéder à des licenciements. Sa position n'est pas facile parce qu'il doit, en toute équité, peser les risques qu'il va faire courir à son entreprise. Mais en même temps, il doit faire attention aux a priori : sur quoi se base son jugement lorsqu'il croit devoir rationaliser ?

Sa première interrogation doit être de sonder ses propres attitudes. Lorsqu'on a le pouvoir, le danger est grand de vouloir se protéger soi-même sous prétexte de protéger son entreprise : il peut chercher, même inconsciemment, à protéger son statut, institutionnel ou même financier, son image, sa réputation, ses relations ou aussi avoir le souci de s'éviter des conflits.

Une deuxième réponse consiste dans une attitude de discernement : il faut un effort de créativité d'imagination et de lucidité, c'est-à-dire éviter les idées toutes faites au profit d'une approche moins évidente. C'est ainsi que l'apparente nécessité d'une rationalisation basée sur des critères purement comptables peut parfois céder devant une analyse plus fouillée et plus imaginative.

Un troisième élément est le souci permanent d'améliorer la formation du personnel, source de reconversion et de nouveaux emplois. Elle peut se faire en entreprise. Elle comporte ou est associée à des réformes de structure ou des réformes culturelles qui ne sont pas faciles et doivent se préparer longtemps à l'avance.

Une quatrième réponse consiste à souligner l'importance de sortir des affrontements stériles et de la méfiance réciproque entre "partenaires sociaux" sans tomber dans la croyance naïve que tout va se résoudre dans un unanimité confortable. Il y a donc tout à la fois un devoir de réalisme et un devoir d'ouverture, même si celle-ci doit se faire à travers des discussions serrées sur des problèmes difficiles.

En conclusion, il faut insister sur le devoir d'innovation et de créativité. Il faut aussi vouloir exploiter les possibilités existantes de solutions innovantes - comme celles que permettent de nouvelles dispositions légales. Il faut aussi redire la nécessité d'avoir des objectifs et une détermination clairement définie. En effet, dans les problèmes de la vie quotidienne, il est important d'avoir des références et la volonté d'une ligne de conduite sous peine de s'enfermer dans des solutions de court terme qui sont souvent des solutions de facilité peu innovantes.

* * *

Analyse sociologique du travail (Guy DISTER).

La démarche entreprise par l'auteur porte sur la manière dont la crise se passe. Il se situe donc davantage sur le terrain de la sociologie ou même sur celui de l'histoire ou sur celui de l'économie. Histoire du présent, que l'on cherche à décrypter au jour le jour, tandis qu'elle est en train de s'écrire, histoire dérangeante parce qu'elle remet en cause nos comportements, notre mode de vie et nos choix.

L'analyse porte sur l'étude des gens et des groupes sociaux de la région dans une perspective plus personnalisée qu'idéologique, car l'idéologie masque la réalité et risque de sacrifier les personnes.

Qu'apporte cette démarche ?

Une enquête sur les jeunes face au travail révèle que les jeunes sont soucieux de trouver un emploi mais que le contenu de l'emploi les préoccupe relativement peu. C'est vrai que l'on recherche une insertion sociale et un revenu minimum.

L'enquête fait apparaître que la société est en train de se diviser en tranches selon les catégories d'âge.

Les jeunes ne sont pas gâtés.

Parmi les étudiants, 80% estiment que les études ne font que retarder le chômage. Les non-étudiants, en dessous de 27 ans, sont quasiment tous chômeurs ou stagiaires ou en attente de quelque chose.

La tranche d'âge entre 28 et 55 ans est la plus heureuse. Ces gens ont un emploi et une structure de ménage favorable car au moins la moitié des ménages de 30-50 ans ont deux emplois. C'est la génération qui prolonge la société de consommation et la poursuit plus ou moins bien.

A partir de 55 ans, c'est la trappe de la prépension. Plus de la moitié des jeunes à Liège et à Charleroi ont un père qui n'exerce plus de profession.

Une seconde coupure est celle des qualifications. Dans la Belgique d'aujourd'hui, en gros (même si c'est une simplification), 30% des gens ont un emploi. Et les autres sont les nombreux sans-emploi - on l'a dit - sont souvent bien maigres.

C'est un premier défi.

Le second défi est le déferlement de la productivité. Il y a vingt ans déjà, FOURASTIER promettait les 40.000 heures de travail dans une vie, c'est-à-dire mille heures par an pendant quarante ans, soit vingt heures/semaine ou 15% du temps de vie d'une personne qui atteint l'âge de septante ans.

Le défi du travail devient un défi très large. Le défi du travail créatif comme une réalité à construire ne peut plus se limiter à sa dimension du travail organisé dans une entreprise ou un service public. Il doit s'élargir à ce que nous appelons le temps libre.

Il est clair que nous devons répondre au défi de répartir le travail alors que le travail au sens organisé, au sens de l'emploi, n'est peut-être déjà plus l'activité principale des Belges.

Cette conception autonome d'un travail autonome ne peut se bâtir que dans une société fondamentalement démoncratique car elle implique des organisations extrêmement souples.

* * *

Peut-on espérer, en Belgique, une collaboration vraie entre chrétiens et non-chrétiens ? (Georges VANDERSMISSEN).

Les difficultés rencontrées dans ce type de contact se situent sur le plan des objectifs et sur celui des méthodes.

Les objectifs d'abord. M. VANDERSMISSEN peut souscrire en grande partie à l'exposé de M. DREZE. Encore que, sur un certain nombre de points, il faudrait un approfondissement.

Ainsi, par exemple, si le souci du chrétien est celui des petits et des faibles, pour un non-chrétien, ce souci s'étend à toute personne qui est aliénée. Il y a déjà là un problème d'approche à envisager pour éviter des équivoques semblables à celles qui ont pu se poser à la fin du XIXème siècle. A ce moment, le mouvement ouvrier essayait d'envisager de manière globale le problème de la solution de la question ouvrière. Par contre, l'Eglise, elle, avant *Rerum Novarum*, l'approchait essentiellement via la théorie des causes. Cette équivoque n'est peut-être pas tout à fait levée aujourd'hui.

Un deuxième exemple est l'apparente opposition entre partage du temps de travail et avantages salariaux. Certes, il convient de faire primer les valeurs de solidarité. Mais en même temps, il faut prendre conscience que, pour l'ouvrier, le salaire, le pouvoir d'achat, est le seul élément que notre type de société lui offre pour se réaliser (même s'il n'a pas conscience que ce n'est pas cette pseudovalorisation qui va le désaliéner). Et tant que les structures et les modes de vie de notre société ne lui offrent pas autre chose, il est difficile de reprocher au travailleur d'être orienté vers ce qui doit lui permettre d'être quelqu'un dans la société. Comment lui proposer comme alternative actuelle le partage du temps de travail, dans la mesure où ce n'est pas un vécu qui va lui permettre de mieux se situer dans la société ?

Voilà des types de divergences ou de nuances qu'il est bon d'aborder pour progresser dans les rapports entre chrétiens et non-chrétiens ?

Par contre, M. VANDERSMISSEN apprécie beaucoup l'optimisme de M. DREZE selon lequel il doit être possible de retrouver une situation de plein emploi. Il faut lutter à fond contre toute attitude fataliste à l'égard de cet objectif. Bien sûr, nous sommes devant des mutations de structures, mais les faits économiques ne sont que des faits humains et ils sont parfaitement maîtrisables.

Un mot des structures. C'est de ce côté-là que, dans son expérience des rapports avec le monde chrétien M. VANDERSMISSEN rencontre le plus de difficultés. La raison en est que la Belgique est aussi une société duale en ce qu'elle est partagée, en termes institutionnels, entre chrétiens et non-chrétiens. On constate donc très souvent que, après avoir dégagé une convergence d'objectifs et d'idéaux, le poids de la dichotomie des institutions en forces chrétienne et non-chrétienne est tel qu'on se heurte à une impasse là où on est confronté aux problèmes d'action. Il faudrait donc arriver à trouver un certain dépassement de ces structures. Et ce n'est effectivement pas une espèce de souhait unanimiste qui règlera ce type de problème. Croyons davantage à une synergie, à une coordination des institutions telles qu'elles existent, sur la base d'objectifs précis et limités, à la condition qu'il y ait un véritable engagement.

Si cet engagement existe, comme l'ont laissé entendre les différents interlocuteurs chrétiens qui se sont exprimés au cours de ce débat, on pourrait alors conclure en modifiant l'intitulé de la conférence : "Qu'importe d'être chrétien, si ce n'est pas pour être aux prises avec l'économique ? "

* * *

N'est-il pas utopique de parler aujourd'hui de retour au plein emploi ?
(Guy QUADEN).

L'exposé de M. DREZE est très enrichissant. Aussi pour adhérer à l'idéal qu'il a proposé, point n'est besoin d'être membre de l'Eglise catholique. Il ne serait même pas nécessaire d'être chrétien. M. QUADEN essaye, en tout cas pour sa part, d'avoir un comportement qui soit proche de celui qui fut proposé.

En s'exprimant en tant que professeur d'économie, M. QUADEN présente le plein emploi comme un objectif de la politique économique pour lequel il faut imaginer un certain nombre d'instruments.

Précisons toutefois que, pour les économistes, le travail n'est pas une valeur en soi. Ce qui importe à leurs yeux, ce sont les "utilités" produites. Le travail, lui, est un coût, un ensemble de "désutilités". Et c'est, pour eux, un aspect du progrès d'accroître la production de biens et de services en diminuant la quantité de travail.

Il n'empêche que le plein emploi est un objectif qu'il faut essayer de réaliser et auquel il faut adhérer non seulement comme économiste mais aussi comme citoyen.

En effet, le non-travail est une source d'aliénation, c'est encore et surtout une source de non-pouvoir.

En outre, il est vrai que les systèmes de sécurité sociale ont fort heureusement établi une disjonction entre non-travail et non-revenu. Depuis quelques dizaines d'années, le non-travail ne signifie plus nécessairement, pour beaucoup de travailleurs dépourvus d'emploi, la misère ou l'indigence. Mais cette disjonction est aujourd'hui de plus en plus menacée.

Le plein emploi, pour tous ceux qui désirent travailler ou en ont besoin, est un objectif de la politique économique. C'est, en fait, un objectif récent qui ne date que de la crise des années trente et de la seconde guerre mondiale. C'est le produit d'un rapport de forces. A une certaine époque, le chômage était simplement constaté et les objectifs de la politique économique étaient autres : par exemple, la défense de la parité de la monnaie, quel que soit le prix à payer en chômage. Et, dans certains pays, ces dernières années, la désinflation a été opérée sans guère de considération pour la montée du chômage.

Est-il possible de retrouver le plein emploi ?

Si l'on se donne un horizon de quelques années, cela semble hautement improbable. Bien que le lien entre croissance économique et augmentation de l'emploi soit devenu de plus en plus flou, la plupart des observations donnent à penser que pour supprimer le chômage en Belgique d'ici 1990, il faudrait un taux de croissance annuel de 7 à 8 %. Pour contenir le chômage à son niveau actuel (compte tenu de la croissance de l'offre du travail : pendant un certain temps, il y aura un peu plus de jeunes et de femmes qui vont vouloir travailler), il faudrait un taux de croissance économique de 3 à 4% l'an. Le taux de '83 fut de 0,5%, celui de '84 sera de l'ordre de 2% et les perspectives pour '85 sont entre 0 et 2%.

A horizon d'une dizaine d'années, le retour au plein emploi ne paraît donc pas possible, techniquement, mécaniquement.

Quels sont, dans ces conditions, les instruments économiques à mettre en oeuvre pour rechercher le plein emploi ?

D'abord, il faut une approche correcte des problèmes. En s'exprimant de manière très simplifiée, on peut dire qu'au cours des dix dernières années, le problème du chômage a été approché de deux façons contradictoires : dans la première partie de la crise, on a été spécialement attentif au fait que le salaire est un élément de soutien de la demande; dans les toutes dernières années, on a particulièrement retenu l'aspect du salaire comme coût de production. En réalité, il conviendrait de concilier les deux points de vue et de regarder simultanément du côté de l'offre et de la demande.

Ensuite, il faut diversifier les mesures : jouer au niveau des débouchés, de la flexibilité bien comprise du travail et de méthodes non conventionnelles de partage du travail (mettre à la retraite de plus en plus tôt n'est pas la meilleure forme de partage du travail).

En troisième lieu, même si l'on déploie une grande gamme d'instruments de politique économique et sociale, le succès n'est cependant pas garanti. Il s'agira donc de maintenir les filets de la sécurité sociale qui n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui (ce qui ne veut pas dire qu'elle ne puisse pas être aménagée sous certains points).

* * *

La crise actuelle a-t-elle un précédent historique ? (Etienne HELIN)

M. HELIN intervient à titre d'historien, parfois de l'économie, davantage de la population, surtout de la société.

Etre historien, ce n'est pas cultiver la nostalgie d'un âge d'or qui serait le bon vieux temps, mais s'efforcer d'expliquer les changements qui s'opèrent au cours du temps. En histoire économique et sociale, les changements sont si lents qu'on ne s'en aperçoit qu'au terme d'une très longue évolution.

En outre, ils ne sont pas synchronisés : les techniques se renouvellent vite; l'économie mondiale progresse parfois par bonds, parfois par cycles. De leur côté, la population et la société opposent déjà de redoutables inerties; les mentalités, surtout lorsqu'elles sont coulées en idéologie, sont plus immuables encore.

C'est ainsi que depuis le Siècle des Lumières, l'Occident a foi en un progrès constant et universel parce qu'inscrit dans la Nature. Et donc chaque crise est ressentie comme quelque chose d'inadmissible que l'on essaye d'exorciser en parlant d'un cycle comme un mythe de l'éternel retour. C'est une manière d'évacuer le changement radical. L'historien entend voir dans chaque crise prolongée un changement radical et évite d'en pronostiquer l'issue pour ne pas renoncer à l'esprit critique ~~à~~ propre à sa mission.

L'historien se refuse à jouer les futurologues et plutôt que de tirer les fameuses "leçons de l'histoire", il croira plutôt aux leçons cuisantes et aux exemples à ne pas suivre. Les historiens de l'économie se demandent si les crises du passé ont jamais suscité des remèdes très efficaces.

En tout état de cause, la crise des dix dernières années ne se compare avec aucune de celles qui l'ont précédée. En se plaçant dans le cadre régional liégeois, on assiste à un retournement complet en moins d'un demi-siècle :

- nous produisons notre charbon; nous importons le pétrole ou l'uranium étrangers.
- nous exportions nos capitaux; nous sommes endettés.
- notre main d'oeuvre était qualifiée et bon marché; elle reste qualifiée, mais nous ne pourrions pas la retenir indéfiniment par des hauts salaires.
- nos réseaux d'enseignement étaient fonctionnels et notre université attractive dans toute l'Europe; notre enseignement maintient son niveau mais est sur la défensive et pour exceller, nous devons aller chercher un complément de formation à l'étranger.
- l'enseignement n'est qu'un cas parmi les services publics; ce qui met en cause le rôle de l'Etat, capable de réussir un gigantesque prélèvement fiscal et une énorme redistribution en transferts sociaux; mais est-il encore capable de surmonter son propre désarroi et de mobiliser les énergies ?

Dans la crise d'aujourd'hui, bien des signes attestent à la fois l'évidence du changement et son caractère totalitaire. La crise fait sentir ses effets dans l'espace et le temps. Ce changement est global, car il affecte tout l'ensemble économique, démographique, éducatif et politique. Cet ensemble est indissociable. Le rôle de l'historien se borne pour l'instant à souligner ce que cette cohérence a d'inéluctable.

Etre chrétien, alors ?

C'est donner une dimension éthique qui introduit les catégories du bien et du mal. C'est en tout cas refuser de sacrifier aux idoles. C'est ce qui démarquait les premiers chrétiens. Refuser le fatalisme, refuser le soi-disant sens de l'Histoire, c'est refuser la loi du plus fort, c'est faire le pari de DAVID en face de GOLIATH. De pareils partis pris, comme la soif de justice et la prise en charge des plus pauvres envers et contre tout espoir humain, on les découvre dans l'Ecriture et dans la perspective d'une religion de salut. On ne l'apprend pas dans les chroniques des historiens ni dans les statistiques des économistes.

* * *

L'encyclique *Laborem Exercens* parle de participation des travailleurs à la gestion et même d'autogestion. A cet égard, M. DREZE considère que le plein emploi perd beaucoup de son intérêt si les emplois ne sont pas une occasion de valorisation.

Interrogé à ce sujet, M. QUADEN estime qu'en U.R.S.S. le plein emploi existe au sens juridique mais pas au sens économique du terme.

M. VANDERSMISSEN ne peut admettre que les exigences excessives des syndicats soient la cause de pertes d'emploi et de nombreuses faillites de petites et moyennes entreprises. Dans ces dernières, les syndicats sont absents ou faibles. Plus généralement, on peut dire que le syndicaliste conscient (et beaucoup le sont) est très réaliste. Il exploite la revendication comme outil d'une négociation qui constituera une forme de partage des fruits de l'entreprise et sera souvent un aiguillon à une meilleure gestion. Il ne faut pas non plus oublier que le coût salarial ne représente plus en moyenne qu'un tiers du coût de l'entreprise. M. VAN DER REST, quant à lui, n'idéaliserait pas trop les relations syndicats-entreprise. S'il est vrai que l'on rencontre des responsables conscients à de nombreux niveaux, il faut aussi constater que des phénomènes sociaux internes propres à toute grosse organisation comme le sont les syndicats, conduisent parfois à de gros problèmes et à des comportements suicidaires.

En ce qui concerne l'influence de la robotisation sur les pertes d'emploi, M. VANDERSMISSEN constate un effet de contraction. Mais à moyen terme, il est assez optimiste, plus même que M. QUADEN. Par contre, la robotisation pose des problèmes au point de vue de la nature et de la qualité des postes de travail.

Un auditeur, M. CAPRASSE, considère que la crise actuelle est une crise de la personne, de l'individu. Il en donne deux exemples. D'une part, l'emploi des non-qualifiés ne peut se résoudre qu'à l'échelle planétaire car il s'agit d'un problème de concurrence économique. D'autre part, nos qualifiés sont mal employés : nous importons des produits élaborés que nous pourrions fabriquer nous-mêmes. Cela prouve un certain statisme de notre société. C'est un problème d'individus.

M. DREZE est partisan d'une certaine forme de partage du travail. Il propose un programme massif de prépension progressive -plus conforme à un vrai partage du travail qu'une prépension pure et simple - et d'insertion progressive des jeunes dans la vie active parallèlement à une éducation continuée, de manière à ne pas handicaper à la fois leur avenir personnel et l'avenir col-

lectif. Ce partage du travail devrait sans doute s'accompagner d'un certain partage des revenus, dépendant de l'évolution collective des revenus, et qui serait beaucoup plus acceptable si les perspectives d'emploi s'amélioraient. M. DREZE souligne encore l'intérêt d'une simplification de la réglementation en matière de travail. Selon lui, une société qui cherche à maximiser son emploi peut survivre dans un environnement concurrentiel visant à maximiser sa production. Mais il y aura des contraintes à cerner et dont il faudra tenir compte.

QUESTIONS DES ORGANISATEURS.

1. Quelle que soit leur spécialité, les universitaires chrétiens s'interrogent fréquemment sur le rôle de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Dans le domaine de l'organisation économique et sociale, comment l'**Eglise universelle** envisage-t-elle sa **mission spécifique** au nom de Jésus Christ ?

Aussi fondamental soit-il, le discours des encycliques en matière économique et sociale ne semble pas modifier sensiblement le comportement des chrétiens. Les **Eglises particulières** ne devraient-elles pas engager leur fidèles à plus de vigilance et de discernement sur le plan des diverses **situations professionnelles concrètes**, selon les requêtes de la dignité humaine, dans le temps et l'espace ?

2. S'ils le veulent, les chrétiens peuvent exercer une influence importante sur l'évolution des structures économiques et sociales en vue d'une meilleure solidarité et d'une plus grande justice. Il leur devient cependant de nos jours de plus en plus difficile de trouver entre eux un **consensus** suffisant sur les valeurs à promouvoir. Le monde ambiant est loin d'être favorable à un dépassement des égoïsmes, dont les plus démunis ne sont pas eux-mêmes exempts.

Comment, dans ces conditions, contribuer à l'établissement du "règne de Dieu" ? La nécessité d'une **action commune avec des non-chrétiens** ne conduit-elle pas forcément les chrétiens à accepter des compromis par rapport à leur foi ?

3. La plupart des travaux professionnels ne conduisent pas à l'épanouissement des personnes. Bien plus, ils risquent souvent, par leur caractère contraignant, de mettre en péril l'équilibre au sein de la **famille**. Comment concilier le **rôle social** de l'individu avec son rôle vis-à-vis de son conjoint et de ses enfants ?

4. Compte tenu de sa rareté actuelle, le travail doit, de l'avis d'un bon nombre, faire l'objet d'un partage, expression d'une solidarité effective entre les hommes. L'Eglise a-t-elle une position définie quant à ce **partage du travail** ?
-